

PRÉSENTATION

~ MFR DE VIF ~

La Maison Familiale Rurale de VIF est une association de familles, Loi 1901. Située dans le SUD-ISÈRE sur la commune de Vif, elle accueille des jeunes et des adultes désireux de se former autrement.

L'ensemble de ces formations, dispensées en alternance, accompagne le projet des jeunes, pour lequel les parents, maîtres de stage ou d'apprentissage sont les acteurs « clés ».

LES LOCAUX DE LA MFR

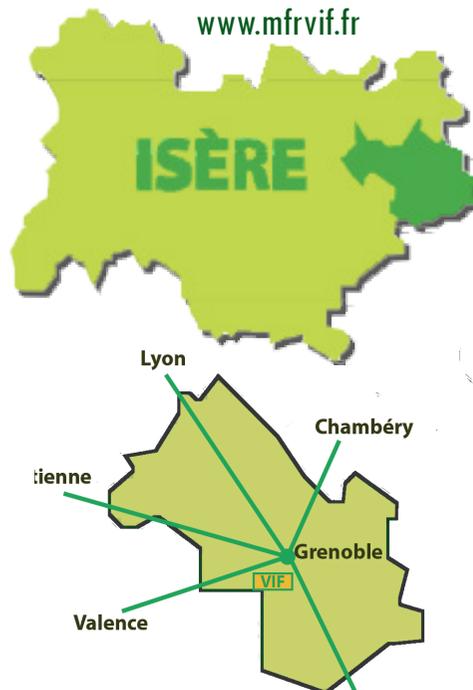
La MFR dispose d'un magnifique parc arboré, dans lequel se déroule divers ateliers pédagogiques, ainsi que d'un internat.

La restauration proposée aux élèves est réalisée sur place en utilisant les produits locaux.



SITUATION

Maison Familiale Rurale
50 avenue de Rivalta
38450 VIF
Tél. 04 76 72 51 48
Fax 04 76 72 43 53
mfr.vif@mfr.asso.fr
www.mfrvif.fr



En bus : Ligne 17 au départ du centre de Grenoble

En voiture : Autoroute A480
sortie n°12 VIF



BAC PRO GMNF

Gestion des Milieux Naturels et de la Faune

E.I.E «Moyenne montagne»

- ~ Formation en deux ans (Première et Terminale)
- ~ Sous statut scolaire ou contrat de professionnalisation
- ~ En alternance école/ entreprise + 50% de la formation en stage

BAC PRO GMNF



www.mfrvif.fr

LA FORMATION

LES OBJECTIFS DE FORMATION

- ~ Maîtriser des techniques d'aménagement et d'entretien des espaces naturels,
- ~ Coordonner la conduite d'équipe sur le terrain,
- ~ Connaître les différents réseaux professionnels de l'aménagement et de la protection de l'environnement,
- ~ Assurer des actions d'animation et de protection sur le milieu vivant,
- ~ Se sensibiliser au milieu économique naturel et à celui de la moyenne montagne,
- ~ Surveiller et suivre l'évolution des espèces des milieux et les dynamiques des populations sur son terrain de référence.

STATUT

L'élève est sous statut scolaire ou contrat de Professionnalisation.

LA FORMATION

DURÉE

2 ans après la classe de seconde ou CAP, ou 1 an (suivant le niveau d'études).

CONDITION D'ADMISSION

- ~ Avoir suivi une classe de seconde PRO NJPF, une seconde générale ou une Première (entrée sous dérogation),
- ~ Motivation et Intérêt pour découvrir les métiers de la nature,
- ~ Entretien individuel pour le candidat au cours duquel seront approfondis le contenu du dossier et la motivation.

LA POURSUITE AU TERME DE LA FORMATION

DÉBOUCHÉS

- ~ BTS (GPN, travaux forestiers, travaux paysagers, agricoles ...).
- ~ Qualifications complémentaires (CS, CQP, ...).
- ~ Entrée dans la vie active.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- ~ Aide du Conseil Régional pour le premier équipement protection chantier (Pass' Région),
- ~ Droit aux bourses nationales selon revenus,
- ~ Internat possible.

